

COMPTE RENDU de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 16 février 2016 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Membres :

Julie Bouchard (*SPVM, PDQ 24*)
Céline Forget
Jacqueline Gremaud
Marie-Josée Nobert
Stéphane Robitaille (*SIM*)

Invité :

Christian Alary (*SPVM*)

Absentes :

Membres :

Hadi Hakim
Edison Ramirez

La réunion débute à 9h45.

1. Adoption de l'ordre du jour

- a) Adoption de l'ordre du jour
- Les membres recommandent l'adoption de l'ordre du jour.

2. Nouveau dossier

- a) Demande relative au stationnement sur la partie de l'avenue Champagneur située au nord de l'avenue Ducharme
- Les membres recommandent :
 - que le Règlement numéro 1171 relatif à la circulation et au stationnement soit modifié afin de permettre le stationnement sur le côté est de la partie de l'avenue Champagneur au nord de l'avenue Ducharme à l'exception d'une plage horaire prévue pour l'entretien de la chaussée du 30 novembre au 1^{er} avril puisqu'il n'y a aucune contrainte physique à cet effet ;
 - que la modification règlementaire soit présentée au Conseil d'arrondissement.
- b) Demande relative au stationnement sur la partie de l'avenue Bloomfield comprise entre les avenues Bernard et Saint-Viateur
- Les membres recommandent :
 - que la réglementation limitant le stationnement à une durée maximale de deux heures soit appliquée de façon assidue sur le côté ouest de tronçon, ce qui assurera une rotation des véhicules stationnés ;
 - que le service de la Sécurité publique effectue des observations quant à l'utilisation de la zone de stationnement réservé aux détenteurs des vignettes localisée sur le côté est de l'avenue Bloomfield au nord de l'avenue Saint-Viateur ;
 - que ce point soit revu à une prochaine réunion du Comité lorsque les observations seront terminées.
- c) Demande relative à l'implantation d'un espace de stationnement réservé pour corps diplomatiques près de l'avenue Bernard et de l'avenue Outremont
- Les membres recommandent :
 - que le Règlement numéro 1171 relatif à la circulation et au stationnement soit modifié afin qu'un espace de stationnement localisé dans le stationnement hors rue n°16 face au 1360, avenue Bernard soit réservé en tout temps aux véhicules possédant des immatriculations diplomatiques ;
 - que la modification règlementaire soit présentée au Conseil d'arrondissement.

- d) Endroits cités par Radio-Canada comme étant les plus dangereux pour les piétons à Montréal de 2011 à 2014 dont deux sont localisés dans l'Arrondissement (<http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2016/02/08/001-accidents-pietons-montreal-carte.shtml>)
- Les membres mentionnent que :
 - pour l'intersection des avenues Van Horne et Stuart :
 - a) un brigadier est maintenant présent à cet endroit ;
 - b) des feux piétons avec décompte seront ajoutés aux feux de circulation sur l'avenue Van Horne lors de la réfection de cette avenue possiblement prévu en 2017 ;
 - c) une surveillance policière est réalisée à chaque semaine ;
 - d) aucun accident ne s'est produit à cet endroit en 2015.
 - pour l'intersection du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et des avenues Pagnuelo et McEachran :
 - a) une surveillance policière est réalisée régulièrement ;
 - d) aucun accident ne s'est produit à cet endroit en 2015.
- e) Demande relative au stationnement régi par parcomètres sur la partie de l'avenue Van Horne comprise entre les avenues Davaar et Rockland
- Les membres recommandent :
 - que le Règlement numéro 1171 relatif à la circulation et au stationnement soit modifié afin de retirer les parcomètres localisés sur le côté sud de la partie de l'avenue Van Horne comprise entre les avenues Davaar et Rockland compte tenu de l'absence de commerces à cet endroit. Cette recommandation est conditionnelle à ce qu'un bas taux d'occupation de ces cases tarifées soit confirmé par stationnement Montréal ;
 - que la modification réglementaire soit présentée au Conseil d'arrondissement.

3. Points d'information

- a) Emplacements des stations *BIXI* pour la saison 2016
- Les membres du Comité recommandent les emplacements proposés pour les stations *BIXI* pour la saison 2016.
- b) PRR 2016
- Les membres du Comité recommandent que des renflements soient construits sur l'avenue Wiseman aux intersections des avenues St-Cyril et Ducharme tel que proposé pour l'avenue Outremont.

La réunion prend fin à 12h10